

Charte Romain Jacob

UNIS POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP

Valoriser l'image que
la personne en
situation de handicap
perçoit d'elle-même

Valoriser
l'accompagnement

Exprimer
les besoins

Intégrer la santé au
parcours de vie des
personnes en situation
de handicap

Construire une culture
professionnelle
commune

Coordonner le
parcours de santé

Organiser l'accès aux
soins et à la
prévention

Faciliter et
développer l'accès
aux soins ambulatoire

Prévenir et adapter
l'hospitalisation avec
ou sans hébergement

Améliorer la réponse
aux urgences
médicales

Faciliter le recours
aux technologies de
l'information et de la
communication

Mettre en oeuvre et
évaluer la charte

Retrouvez l'intégrale des informations sur
www.handidactique.org